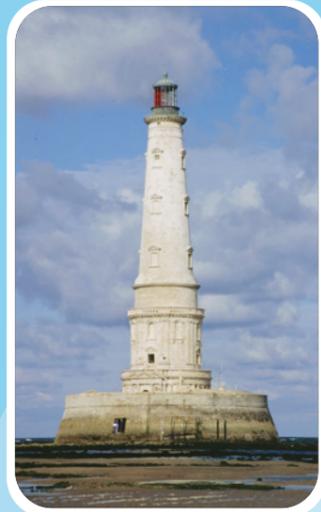


La Verdonnaise

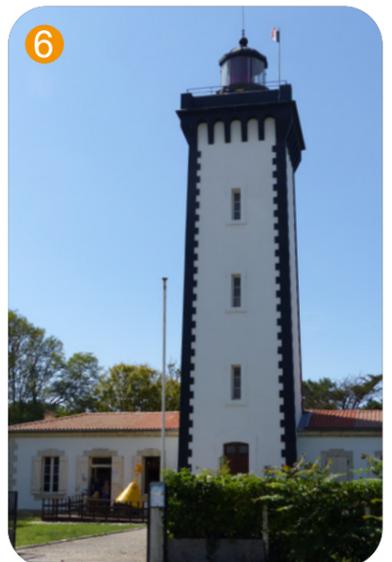
Flashez !

Et retrouvez ce circuit sur votre mobile avec Google Maps



Point de départ le vieux port aux huîtres.

1 Quittez le « vieux port aux huîtres » sur votre gauche en passant devant l'ancienne mairie (Cours de la République). A 150m vous trouverez sur votre droite l'église « Notre Dame du Bon Secours ». Continuez sur le Cours de la République pour prendre ensuite à droite la rue Jean Parès. Au bout de 150m, prenez à gauche la rue Edouard Costes. Continuez jusqu'au rond-point de Cordouan pour prendre la direction de la Pointe de Grave. Traversez la voie ferrée (soyez prudents). Aussitôt le passage à niveau franchi, prenez à gauche la rue Rémy Normandin puis aussitôt à gauche et suivez le panneau : « plage océane - océan liaison pédestre » **2**. Vous passez devant le panneau « colonie de vacances La Ballastière ». Arrivé devant le portail du centre de vacances, prenez à droite la piste forestière qui pénètre en forêt. Vous marchez pendant 2 km pour arriver sur la piste cyclable **3** (en face de l'accès au parcours de santé). Prenez sur la droite la piste cyclable direction la Pointe de Grave (attention aux cyclistes). Après 500m de piste cyclable, vous arrivez sur une petite route goudronnée. Prenez à droite direction Le Verdon (panneau). Vous avez à ce carrefour une table de pique-nique ombragée ainsi qu'une poubelle à votre disposition. Si vous le souhaitez, en prenant à gauche, vous pouvez vous rendre au phare Saint-Nicolas à 500m (table d'orientation). Grande aire de pique-nique **4**. Vous marchez sur la route « Allée Brémontier » au milieu d'une magnifique forêt de feuillus. 700m plus loin, sur votre gauche, voici le parking du « Marais du Logit ». Possibilité de visiter ce site remarquable (panneau d'information) **5**. Arrivé à l'intersection à la fin de l'allée Brémontier, dirigez-vous vers la droite sur la rue Rémy Normandin pour revenir au passage à niveau (ne pas continuer tout droit sur le chemin du Toucq). Prenez le chemin inverse vers l'église et le Vieux Port aux Huîtres. A votre arrivée au port un panneau informatif vous guide. Flânez le long du chenal pour découvrir les anciennes cabanes ostréicoles (800m aller/retour).



Légende

Parking	Routes
Point de départ	Chemins
Aire de pique-nique	Itinéraire
Musée	Piste cyclable
	Point d'intérêt

À ne pas manquer...



Plage estuarienne de La Chambrette

Plage océane de Saint-Nicolas



Le sémaphore militaire



La stèle commémorative rappelle l'emplacement d'un monument élevé à la gloire de l'amitié Franco-Américaine. Ce monument imposant avec ses 75 m de haut commémorait l'arrivée des premières troupes américaines en France en 1917. Il fut dynamité le 30 mai 1942.

L'église Notre-Dame du Bon Secours et de St Louis a été construite en 1872. Son clocher s'élève à 38 m. L'abside néo-gothique est en hémicycle à deux étages, le premier aveugle, le second percé de cinq fenêtres.



Les 3 phares
Le phare de Cordouan
« Versailles de la mer »
Hauteur 67,5 m.
Il fut construit en 1584, surélevé en 1789 et classé monument historique en 1862 en même temps que Notre-Dame de Paris. Il compte 311 marches.



Le phare de Grave 6
Hauteur 28 m. Construit en 1859, il compte 107 marches et accueille aujourd'hui le Musée du Phare de Cordouan et des Phares et Balises.

Le phare Saint-Nicolas : Hauteur 12,35 m. Construit en 1871, il fonctionne au moyen de quatre capteurs solaires.



Sites patrimoniaux aux alentours...



Phare de Cordouan
Classé Monument Historique en 1862, le phare de Cordouan fait partie du patrimoine français qui illumine depuis 1611 les côtes girondines et charentaises de son halo mystérieux. Il faut gravir les 311 marches de pierre usée pour atteindre la lanterne au sommet du phare. Grandiose et familière, la silhouette continue de protéger et d'éclairer les marins, nuit après nuit, tempête après tempête.



Phare de Richard à Jau-Dignac-et-Loirac

Un topoguide à votre disposition pour découvrir Jau-Dignac-et-Loirac à pied. Disponible gratuitement auprès de l'Office de Tourisme.



Si vous souhaitez pique-niquer durant le trajet, la station du Verdon-sur-Mer est équipée de commerces de bouche et d'une moyenne surface.

Prolongez votre balade

Le magnifique sentier GR8 part de la Pointe de Grave jusqu'à Arcachon en longeant la côte Atlantique (balisage national rouge et blanc).

Le sentier « Saint Jacques de Compostelle » part de la Pointe de Grave (arrivée des ferries) avec un balisage spécifique (il emprunte la piste cyclable).



La Verdonnaise

Bienvenue sur la commune du Verdon-sur-Mer ! De par sa situation géographique, le Verdon-sur-Mer a toujours eu une vocation maritime marquée. Son histoire est là pour le rappeler : 1 église, 2 bacs, 3 phares (Phare Saint Nicolas, Phare de Grave, Phare de Cordouan), 3 plages surveillées en saison, et 4 ports (Port Bloc, Port Médoc, Port de commerce, Vieux Port aux huîtres).

Fiche technique

Distance à parcourir : 6,7 km
Durée : 1h45
Difficulté : Facile, praticable en toutes saisons, avec de grands tronçons à l'ombre.
Coordonnées GPS du point de départ (degrés décimaux) : 45.5421, -1.0615
Carte IGN au 1/25000e : n°1433 O

Se rendre au point de départ



Le point de départ se situe au vieux port aux huîtres (à côté des pompiers). Accès par la RD1215 puis direction le centre-ville du Verdon par la D1 E4 et direction « Vieux Port aux Huîtres ». Un grand parking est disponible pour les voitures ainsi que pour les vélos.

1h45
6,7 km
Facile



LE VERDON-SUR-MER

La Verdonnaise

Office de Tourisme Médoc Atlantique

Accueil du Verdon-sur-Mer

- Conseil en séjour. Visites / Excursions.
- Services : documentations, informations.
- Port Médoc
33123 Le Verdon-sur-Mer
- Téléphone : +33(0)5 56 09 86 61
info@oceanesque.fr
www.medoc-atlantique.com



Edition n°2

Avec le soutien financier de



Réalisation : UTM - Design : MTV Pauliac
Credits photos : OT Médoc Atlantique, Pays Médoc.
Textes : Mairie de Le Verdon.
Carte : Chris Chiama pour l'Atelier Graphique.
Ce document est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
Ne pas jeter sur la voie publique.

Le balisage

L'itinéraire que nous vous proposons emprunte plusieurs types de voies : des rues en centre-ville, une piste cyclable, une route forestière et un chemin forestier en calcaire. Il n'y a donc pas de balisage continu sur l'ensemble de la balade, mais les cheminements sont logiques et le descriptif de l'itinéraire qui vous est proposé au verso suffira, avec le plan, pour vous orienter.

Quelques règles à respecter sur le circuit

Lors de vos passages en forêt, n'oubliez pas que vous êtes dans un environnement fragile : restez sur les chemins, et prenez garde aux risques d'incendie. Tous les feux sont interdits.

Sur la piste cyclable, marchez sur les bas-côtés afin de respecter les cyclistes.

Merci de contribuer à la sauvegarde de l'environnement en ne jetant pas vos déchets en pleine nature (vous trouverez des poubelles près des aires de pique-nique).

Nos amis les chiens, tenus en laisse, sont autorisés sur le circuit.

